

Paasch : « Avec les Wallons, nous parlons en circuit fermé »

ENTITÉS FÉDÉRÉES Le ministre-président germanophone se dit serein

► Les gouvernements de la Wallonie et de la Communauté germanophone se verront le 2 juillet.

► Accélérer les transferts serait-il risqué ?

► Oliver Paasch dément « C'est une affaire qui ne concerne que nous. »

ENTRETIEN

L'heure de vérité. L'expression a été employée par Karl-Heinz Lambertz (PS), mardi matin au parlement wallon. Le président du parlement germanophone, qui participait à une réunion commune des deux assemblées, faisait référence aux négociations en cours entre les deux entités et aux perspectives de nouveaux transferts de compétences de la Wallonie vers la Communauté germanophone. L'Eupenois pointait aussi la réunion des deux gouvernements prévue pour le 2 juillet prochain. Nouveau départ dans les relations ? Oliver Paasch (ProDG), le ministre-président, tempère.

Où en sont les négociations pour le transfert de nouvelles compétences ?

Celles qui portent sur l'emploi avancent bien. Le but est de finaliser les discussions pour la réunion des deux gouvernements du 2 juillet. Je rappelle que la Communauté germanophone dispose déjà de très larges compétences en matière d'emploi. Ce que nous négocions ici c'est le transfert de dossiers dont la Wallonie a hé-

rité dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat. Ils viendront compléter les dispositifs dont nous avons déjà le contrôle. Tout cela est logique, cohérent.

Et le logement ?

Les discussions n'ont pas encore débuté. De commun accord : l'emploi d'abord, puis le logement. On ne mélange jamais deux négociations.

Au parlement wallon ce mardi, il a été beaucoup question de l'aménagement du territoire.

Karl-Heinz Lambertz a même martelé qu'il s'agissait d'une priorité absolue, presque vitale pour les germanophones. D'accord ?

Il va de soi que les germanophones voudraient entamer des négociations sur d'autres matières. Mais l'aménagement a une importance stratégique déterminante pour nous. Les histoires de la Wallonie et de nos neuf communes sont très différentes en la matière, il suffit de se promener chez nous pour s'en rendre compte. Nous avons un très grand intérêt à pouvoir décider où placer nos entreprises - et nos logements, où réserver des terres agricoles selon nos besoins. C'est une priorité.

Derrière ces négociations, n'y a-t-il pas d'abord un bras de fer financier ?

Je veux rassurer les Wallons. Nous avons besoin des moyens nécessaires pour appliquer les politiques qui nous sont transférées. Mais le nécessaire, et rien que cela, à la proportionnelle et sur base des besoins existants. Avec cette philoso-

phie, aucun trou budgétaire n'apparaîtra.

Qu'en est-il de la capacité fiscale de la Communauté germanophone ?

Nous en disposons déjà sur base de l'article 170 de la Constitution. Nous pouvons lever des impôts. Mais nous ne le faisons pas parce que nous n'en avons pas besoin à ce stade. Mais si nous héritons de compétences comme le logement ou les routes, il faudra sans doute réfléchir autrement.

Les partis qui composent la majorité wallonne semblent craindre que des accords Wallonie-Communauté germanophone mettent en péril l'équilibre institutionnel du pays.

Qu'en pensez-vous ?

L'article 139 de la Constitution autorise deux entités fédérées à négocier entre elles, en circuit fermé. Ce que nous faisons et ce que nous ferons à l'avenir ne concerne que nous.

Mais l'objectif est bien d'obtenir la création d'une quatrième Région...

L'objectif est d'être une entité fédérée traitée sur pied d'égalité avec toutes les autres. Nous n'avons pas de revendication par rapport au fédéral, sinon une représentation garantie à la Chambre. Mais, bien sûr, si un jour la perspective d'une nouvelle réforme de l'Etat se dessine et que l'on va vers un nouveau paysage qui donne la priorité aux Régions, il est clair que les germanophones devront prendre position dans ce sens, s'ils veulent subsister en tant qu'entité fédérée. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET

AU PARLEMENT WALLON

Effet papillon ?

Ce mardi à Namur, députés wallons et germanophones ont débattu du transfert de nouvelles compétences régionales vers l'escarcelle germanophone. Le MR avait mis la pression en exigeant de l'exécutif PS-CDH une accélération du mouvement, dans la foulée de la sixième réforme de l'Etat. Menés par Karl-Heinz Lambertz (PS), le président de leur assemblée, les élus germanophones ont cherché à rassurer mais aussi à montrer leur détermination : « Si nous ne bénéficions pas de compétences régionales renforcées, nous disparaîtrons définitivement des écrans radar. »

Les germanophones ne plaident pas pour une forme de séparatisme ou de repli sur soi : « Nous voulons disposer des instruments qui nous permettront d'avoir plus de cohérence dans les politiques que nous menons. Ce qui peut sembler mineur à Namur devient essentiel à Eupen. »

Globalement, le message est bien reçu par les Wallons. Tronc commun de l'analyse : les revendications germanophones sont légitimes. Mais la prudence s'impose : « De futurs accords ne risquent-ils pas de provoquer un effet papillon au départ de la Communauté germanophone qui fragiliserait la Belgique tout entière ? Attention au timing ! Il faut avancer de manière raisonnable », a insisté André Antoine (CDH), président du parlement wallon.

E.D.